DLP 17-4-81687511

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n°534 AD

EDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars. 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone no 66.21.32 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

Régisseur des recettes DDA
C.C.P 8604-02 D NANTES

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant J. THIAULT

BULLETIN N° 4 D'AVRIL 1981 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

CEREALES

BLE D'HIVER

MALADIES DU PIED - Actuellement, les maladies du pied sont facilement décelables. Il convient de ne pas les confondre.

- PIETIN VERSE - Il se présente sur les premières gaines et à la base des tiges sous forme d'une tache marron, ocellée, sur laquelle on peut noter, parfois, une moisissure noire. Les racines restent indemnes.

- Les produits à base de carbendazime, bénomyl et méthylthiophanate se révèlent efficaces, lorsqu'ils sont appliqués après le passage du champignon sur la 4ème gaine.

- FUSARIOSE - Elle provoque sur la gaine une tache marron foncé, diffuse, puis, sur la base des tiges, on note des stries brunes. Les racines ne sont que partiellement détruites.

- Les fongicides actuellement utilisés ont une efficacité insuffisante.

- RHIZOCTONE - On l'observe très fréquemment cette année. Il se traduit au niveau des premières gaines, sous la forme d'une tache à pourtour brun foncé, rappelant une brûlure de cigarette. Les racines peuvent présenter des altérations. Cette maladie semble n'avoir qu'une incidence limitée.

- Aucun fongicide n'est suffisamment efficace.

Des sondages concernant l'évolution des maladies du pied ont été effectués à la fin du mois de Mars. Leurs résultats sont exprimés dans le tableau ci-dessous.

	Pourcentage des parcelles examinées présentant des symptômes					
	Maine-et-Loire	Mayenne	Loire-Atlantique	Sarthe	Vendée bocage	Vendée plaine
Piétin verse						
0 %	62	53	50	52	35	30
2 à 14 %	33	47	50	39	60	55
Supérieur à 14 %	5	0	0	9	5	15
Rhizoctone						
0 %	24	26	33	52	15	30
2 à 14 %	66	58	50	43	40	60
Supérieur à 14 %	10	16	17	5	45	10
Fusariose						
0 %	57	89	33	69	20	20
2 à 14 %	38	11	50	31	70	60
Supérieur à 14 %	5	0	17	0	10	20

.../...

L'examen de ces résultats aboutit aux conclusions suivantes :

- Il est trop tôt pour intervenir contre le piétin verse dans la majorité des cas. Cependant, dans la région de la plaine de Vendée, une intervention peut être réalisée dès maintenant, sur les blés semés avant le 1er Novembre et qui sont au stade 2 noeuds.

Cette intervention se justifie lorsque :

+ la population est supérieure à 250 pieds au m2 à la sortie de l'hiver.

+ un pied sur 10 présente des symptômes de piétin.

- Dans toutes les autres situations, il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant mais il convient de réaliser des sondages, dans les parcelles, pour juger la nécessité de l'intervention. Ces comptages doivent être faits à la mi-Avril.

Dans chaque parcelle, 25 pieds devront être prélevés, au hasard. Deux talles bien développées seront examinées sur chacun de ces pieds et le pourcentage de contaminations sera déterminé.

+ Dans les blés peu denses (moins de 200 pieds au m2 à la sortie de l'hiver), le traitement pourra être réalisé, au stade 2 noeuds, lorsqu'un pied sur 5 présente des symptômes de piétin verse.

+ Dans les blés très denses, le traitement doit, par contre, être réalisé, lorsqu'un pied sur 10 présente des symptômes de piétin.

De prochaines informations seront transmises.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

RHYNCHOSPORIOSE - Cette maladie se rencontre dans la majorité des cultures de tous les départements.

Il convient donc d'effectuer un traitement contre cette affection lorsque le stade 2 noeuds sera atteint.

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE - Les cultures ont actuellement dépassé le stade sensible à cet insecte. En conséquence, aucun traitement ne se justifie plus.

MELIGETHES - Les cultures sont actuellement à un stade sensible, et le demeureront jusqu'au début de la floraison. Les conditions climatiques sont assez favorables à ces insectes. Il convient de continuer à surveiller les colzas, et se reporter pour la décision de traitement au bulletin n° 3.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 7 AVRIL 1981